

# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XVI

MONTREAL, MARS 1898

No 11

## SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection de municipalités scolaires — Nominations diverses — Rapport du Surintendant, 1896-97 — Conférence de l'Association des Instituteurs, etc. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Education physique : *Leçons de gymnastique (suite)* — Dictées d'orthographe usuelle — Leçon de choses : *Le plâtre* — Exercices de calcul. — TRIBUNE LIBRE : Conseils aux écoliers. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

## ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

#### AVIS.

#### *Délimitation de municipalité scolaire.*

Détacher de la municipalité scolaire d'Irlande-sud, comté de Mégantic, les lots suivants du cadastre du canton d'Irlande, savoir : les Nos 106, 107, 108, 109, 111, 113 et 117, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité d'Halifax-sud (Saint-Ferdinand), même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1898). — *Gazette officielle*, 12 janvier dernier.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

#### AVIS.

#### *Formation d'une nouvelle municipalité scolaire.*

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-

Polycarpe, comté de Soulanges, les lots suivants du cadastre, savoir : Depuis et y compris le No 497 jusqu'au No 575 inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Bourbonnais."

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1898). — *Gazette officielle*, 12 février dernier.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

#### *Erection d'une nouvelle municipalité scolaire.*

Détacher de la municipalité scolaire de "Témiscamingue," comté de Pontiac, le village de Ville-Marie, et l'ériger, sous ce nom, en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 13 octobre dernier (1897). Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1898). — *Gazette officielle*, 26 février dernier.

### Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec pour l'année 1896-97.

### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 1er décembre 1897.

L'honorable M. J.-E. ROBIDOUX,  
Secrétaire de la Province,  
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, pour l'information de la législature, mon rapport sur l'Instruction publique pour l'année scolaire 1896-97.